

Décision dans la procédure d'opposition n° 8680

Opposante Sanofi-Aventis Deutschland GmbH, Brünigstrasse 50, DE-65926 Frankfurt am Main, enregistrement international n° 591 304 «Amaryl» contre *Défenderesse TP-TUMAPHARMA Ltd.*, Unit 2020, Kordin Business Incubation Centre, MT-Paola Kordin PLA08 (Malte), enregistrement international n° 893 627 «AMADYN».

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 24 mai 2007 ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la présente procédure d'opposition n° 8680/2007.
2. L'opposition n° 8680/2007 contre l'enregistrement international n° 893 627 AMADYN est déclarée bien fondée pour tous les produits de la classe 5, à l'exception des produits vétérinaires et des aliments pour bébés.
3. Une déclaration de refus partiel pour tous les produits de la classe 5, à l'exception des produits vétérinaires et des aliments pour bébés sera émise une fois la présente décision entrée en force.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens et de remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée par écrit à la partie opposante; à la partie défenderesse par publication à la Feuille fédérale.

Voies de droit:

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14.

24 mai 2007

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 8680

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.06.2007
Date	
Data	
Seite	3610-3610
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 629

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.